

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 26/05/2026
Et
Publication ou notification du :
26/05/2026

L'an 2026, le 21 Mai à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/05/2026.

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,
MARTIN Muriel, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, CHABIN Raphaël, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick,
ROBERT Arthur, ROBLEDO Olivier

Excusée ayant donné procuration :
Mme MIALLET Julia à Mme COLLET Elisabeth

Excusé : M. PAQUES Pierre

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBERT Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2026-25 – Annule et remplace délibération 2026-15 - Intégration des résultats 2025 Budget CCAS et Affectation des résultats 2025 Budget Commune

Lors du conseil municipal du 10 avril dernier, il a été voté l'affectation des résultats du budget communal (délibération n°2026-15).

Une erreur matérielle ayant été constatée dans l'affectation du résultat, il est nécessaire de délibérer à nouveau afin de procéder à sa rectification.

Les résultats de 2025 font apparaître :

Budget CCAS

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement reporté 2 099,87 €

Budget Commune

Investissement

Recettes-001 - Excédent d'investissement reporté 61 128,00 €

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement capitalisé 161 785,61,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE à l'unanimité** d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Investissement

Recettes-001 - Excédent d'investissement reporté 61 128,00 €

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement capitalisé 163 885,48 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/05/2026

Le Secrétaire de séance,
M. ROBERT Arthur



Le Maire,
M. de BLOIS Bruno

